JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

REVUE DE DROIT INTERNATIONAL D'ASSAS (RDIA)



Source : Lexis 360 Intelligence

Titre

Revue de droit international d'Assas (RDIA)

Auteur(s)

Directeur de la publication : Stéphane BRACONNIER, président de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur scientifique : Fabrice PICOD, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur scientifique adjoint : François MAILHÉ, professeur à l'université de Picardie - Jules Verne

Comité scientifique : Niki ALOUPI, Louis d'AVOUT, Cécile CHAINAIS, Julian FERNANDEZ, Olivier de FROUVILLE, Marie GORÉ, Malik LAAZOUZI, Yves NOUVEL et Carlo SANTULLI, professeurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Date

1ère publication : 2018

Éditeur(s)

Ecole doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé (ED 9) de l'université Panthéon-Assas

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

ED9
École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé

Support

Ressource Internet

Type de document

Revue

Périodicité

Annuelle

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit international privé
Droit international public
Droit comparé et grands systèmes de droit
Droit européen

Contenu

Cette revue en open access est consacrée aussi bien au droit international privé (qui est au cœur de l'initiative) qu'au droit international public, au droit européen, au droit comparé et aux relations internationales. Sur le plan institutionnel, la volonté de décloisonnement se traduit par l'implication de doctorants d'autres universités, notamment de l'École de droit de la Sorbonne (source : **avant-propos de la première édition**.)

Textes en français ou en anglais

Type de classement

La revue compte plusieurs parties :

- Dossier thématique

- La recherche à l'école doctorale (thèses présentées dans les laboratoires et centres de recherche)

- Publication de conférences organisées au sein de l'école doctorale

- Comptes-rendus de conférences

- Libres propos (articles)

- French case-law on public and private international law

Clefs d'utilisation

Accès gratuit et en intégralité à la revue sur le site de l'Université Panthéon-Assas : rubrique recherche - publications - revues en ligne - **Revue de droit international d'Assas (RDIA)**.

La revue comporte un sommaire dans chaque numéro.

Notes

Cette revue est suivie par **Mir@bel.**

La revue est disponible sur le Portail Universitaire du droit **Univ-droit.**

Elle est également disponible via la base de données **Lexis360 intelligence** (Accès restreint)

Partiellement disponible dans **HAL**

Lien **SUDOC**

ISSN-E 2646-9162

Assas International Law Review

Liens

Lien direct vers la Revue.

Fiche réalisée par : Mariana ROMLING ROTHEIA ANDRADE (BIU CUJAS) - Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 04/02/2025
Mise à jour : Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 18/03/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.